

RESULTATS DES ELECTIONS 2022 DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'HERAULT LOGEMENT

Le dépouillement du scrutin s'est déroulé mardi 29 novembre 2022 au siège d'HERAULT LOGEMENT

6 listes se présentaient aux suffrages des locataires :

- Liste C.L.C.V. (Consommation Logement et Cadre de Vie)
- Liste A.F.O.C (Association Force Ouvrière Consommateur)
- Liste UFC QUE CHOISIR
- Liste C.S.F. (Confédération Syndicale des Familles)
- Liste C.N.L. (Confédération Nationale du Logement)
- Liste ASSECO C.F.D.T.

Nombre d'inscrits :	13564
Nombre de votants :	1883
Soit un taux de participation de	13.88 %
Nombre de votes valablement exprimés :	1834
Bulletins blancs :	2
Bulletins nuls :	47
Nombre de sièges à pourvoir :	4

La liste UFC QUE CHOISIR a obtenu :	627 voix,	soit 34.19 % des votants.
La liste C.L.C.V. a obtenu :	495 voix,	soit 26.99 % des votants.
La liste A.F.O.C. a obtenu :	220 voix,	soit 12.00 % des votants.
La liste ASSECO C.F.D.T. a obtenu :	200 voix,	soit 10.91 % des votants.
La liste C.N.L. a obtenu	181 voix,	soit 9.87% des votants.
La liste C.S.F. a obtenu	111 voix,	soit 6.05% des votants.

Répartition des 4 sièges (mode de scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste)

UFC QUE CHOISIR : 1 siège
Est élu M. Yves FERRANDO

C.L.C.V. : 1 siège
Est élu M. Michel MEJEAN

A.F.O.C. : 1 siège
Est élue Mme Valérie REYNES

ASSECO C.F.D.T. : 1 siège
Est élue Mme Clémence ARTIERES